

LA FEUILLE

Siège social : 14, rue de la Tour - 75116 Paris | www.cpat.asso.fr | N°3

Chiffre-Clé

1^{er} ensemble portuaire français après Le Havre et Marseille, 1^{er} ensemble logistique, 1^{ère} entrée ou sortie internationale en intégrant l'aéroport Charles-de-Gaulle, 1^{er} espace touristique français !

La vallée de la Seine de Paris à la mer forme un ensemble exceptionnel à l'échelle européenne caractérisé par une ville mondiale, plusieurs métropoles régionales, une forte concentration urbaine et industrielle et un patrimoine naturel et bâti remarquable.

Ils ont entendu ...

1^{er} territoire en aéronautique, 1^{er} territoire en automobile, 1^{er} territoire en chimie, 1^{er} territoire de l'impressionnisme...

L'avenir de la vallée de la Seine



A l'issue de l'assemblée générale du Cercle, François Philizot, Préfet, ancien Directeur à la Datar, Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, a captivé l'auditoire en présentant « La stratégie de développement Etat-Régions de la vallée de la Seine ».

La vallée de la Seine a connu différentes missions qui se sont penchées sur ce territoire comme la directive territoriale d'aménagement (DTA) entre 2002 et 2006, l'aménagement du Vaudreuil (aujourd'hui Val de Reuil)... pour aboutir au décret du 22 avril 2013 définissant la vallée de la Seine comme un enjeu d'intérêt national.





Le saviez-vous ?

La Vallée de la Seine c'est 15 M d'habitants, 1/3 du PIB national, plus de 7,3 M d'emplois, 14 000 ha disponibles pour des implantations industrielles et logistiques, 720 000 étudiants, 640 km de rivages sur la mer et 460 km de berges sur le cours de la Seine.

Les complémentarités entre les 3 régions, Ile-de-France, Basse et Haute Normandie, sont évidentes et nécessaires mais l'appartenance à un territoire se construit mais ni ne se décrète ni ne relève de la planification. Elle naît d'une ambition collective dans un cadre défini, reposant sur une démarche politique.

Directeur de la publication :
Marc Gastambide.

Rédactrice en chef : Brigitte
Fargevieille avec l'appui
d'Hervé Nora

Vous avez dit coopération ?

L'alchimie de la réussite du développement de la vallée de la Seine consiste à renforcer les coopérations existantes et à en développer de nouvelles en s'appuyant sur les forces respectives de chaque composante. En avril 2013, la gouvernance mise en place avec un comité directeur associant l'Etat et les trois régions, pilote l'élaboration du schéma stratégique. Le Délégué interministériel anime et coordonne la démarche assisté par le Préfet coordonnateur ; une assemblée plénière permet la concertation et l'appropriation du projet par l'ensemble des partenaires concernés : collectivités territoriales, établissements publics, représentants socio professionnels et réseaux associatifs.

Le schéma stratégique permet de traduire les objectifs en orientations de long terme. Il ne se substitue pas aux autres schémas et documents de planification mais établit des bases solides et concrètes à l'échelle interrégionale.

Trois orientations complémentaires ont été sélectionnées : le développement durable et ses trois piliers, l'optimisation des flux et des réseaux notamment de transports (particulièrement bien dotés du fait de nombreuses infrastructures à prévoir) et la valorisation de tous les atouts économiques de la Vallée de la Seine.

Les orientations du schéma vont être déclinées en projets opérationnels au sein d'un contrat de plan interrégional Etat - Régions sur 6 ans, en lien avec les 3 CPER régionaux et des cadres d'intervention en vigueur de niveaux national et européen.